

Le Cambronnais



Juillet, Août, Septembre 2024

N°39



Cérémonie du 8 mai



Concours de pétanque le 25 mai



Fête de l'été du 1^{er} juin



Fête des mères
au périscolaire



Kermesse le 22 juin



Les 60 ans de la M.J.C. du 7 au 9 juin

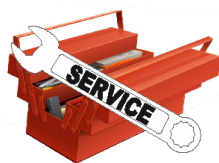
Retrouvez dans ce bulletin municipal:

Forum des Associations le 7 septembre, page 4

Brocante de l'APE le 7 septembre, page 8

Repas Années 80 le 12 octobre, page 4

Sarl **TESTE SAV**



DEPANNAGES 7J/7
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - BALLON
GAZ - FIOUL - ENERGIES NOUVELLES

Email : contact@teste-sav.com
Tél. : 03.44.41.44.50 - FAX : 03.44.44.34.13
167, rue du Mont Renaud - 60400 Pont L'Evêque

CONTROLE TECHNIQUE



-10%*

AUTO-BILAN RIBÉCOURT

(à côté de Peugeot) 03 44 76 06 35

AUTO-BILAN THOUROTTE

(zone Super U) 03 44 40 21 38

AUTO-BILAN NOYON 03 44 44 15 30

AUTO-BILAN CT60

Margny-lès-Compiègne 03 44 90 11 43

* sur présentation de la publicité, non cumulable avec une autre offre



**Panneau
Pocket**

*Retrouvez les infos
de la commune sur
l'appli
Panneau Pocket en
flashant ce code*



DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

**Collectivités - Commerces
Industrie - Habitat - Tertiaire**

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot

60150 THOUROTTE

Tél. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25

E-mail : contact@demontelectricite.fr



L'éditorial

Au moment où je rédige cet édit, le soleil irradie timidement notre commune.

Et pourtant, ces derniers mois ont été marqués par un excédent de pluie indéniable et une carence de luminosité certaine, ce qui ne nous a pas invité aux escapades en extérieur.

Malgré ce temps maussade, le mois de juin fut un mois festif pour les associations cambronnaises.

Du 7 au 9 juin, la Maison des Jeunes et de la Culture a fêté ses 60 ans d'existence; un week-end riche d'activités et de spectacles qui a fait le bonheur des Cambronnais et adhérents de l'association. Je félicite tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ces trois jours de fête !

Lors de cette manifestation, nous avons malheureusement appris que Madame la Présidente cesse son activité et qu'aucun repreneur ne s'était manifesté pour reprendre le flambeau et faire perdurer l'association.

Puis ce fut l'association des Anciens Combattants qui organisait leur repas festif et l'Association des Parents d'Elèves la kermesse de l'école qui fut un énorme succès, malgré un temps mitigé.

Juin fut aussi marqué par des élections législatives anticipées qui nous a contraint à délocaliser le bureau de vote, la salle polyvalente n'étant pas disponible. J'adresse mes remerciements à l'ensemble du personnel communal qui a dû s'adapter à la préparation du scrutin avec ces modifications dans un délai très court.

L'année scolaire se termine, les vacances débutent : profitez bien de cette parenthèse estivale pour vous ressourcer, vous reposer et profiter pleinement de vos familles et amis.

Je vous souhaite de très bonnes vacances et je vous donne rendez-vous en septembre qui, je pense, sera elle aussi bien remplie.

Le Maire, Geneviève DRELA

A
u
c
a
m
b
r
o
n
n
a
i
s
:

Editorial	Page 1
Budgets 2024	Page 2
Commission Travaux	Page 2
Commission Scolaire	Page 2
C.C.A.S.	Pages 3 et 4
Commission Fêtes et Loisirs	Page 4
Associations Cambronnaises	Pages 6 à 11
Infos Utiles	Pages 11 à 16

BUDGETS 2024

Le 12 avril, le conseil municipal a voté les budgets 2024.

En fonctionnement, nous avons dû renforcer certaines lignes de crédit pour faire face à de nombreuses hausses. A titre d'exemple, 125 000 € ont été dépensés en énergie (électricité, gaz) en 2023; nous prévoyons 170 000 € en 2024. La charge du personnel représente 80 % du budget communal.

En investissement, nous avons maintenu le programme des voiries qui devraient se réaliser en octobre.

Des choix arbitraires ont dû être décidés en conséquence afin d'équilibrer le budget tout en maintenant nos taux d'impositions. En effet, il a été décidé une fois de plus de ne pas augmenter les taxes communales.

COMMISSION des TRAVAUX

Travaux :

Avec cette météo catastrophique, la vie de nos agents techniques n'a pas été facile. La végétation était en pleine effervescence. Avec cette accalmie, nous allons redoubler d'effort pour continuer l'entretien de notre commune (taille, tonte...)

Les parterres ont été repris avec les bâches, le paillage et les plantations effectuées.

Travaux retenus

Nettoyage des gradins face à la mairie (réalisé)

Réfection de la rue du jeu d'arc

Réfection des trottoirs de la rue Séverine



Concernant la collecte des déchets

Petit rappel:

Quand vous sortez vos bacs, n'oubliez pas d'orienter les poignées de transport côté route afin de faciliter la manipulation des agents de collecte.

MERCI POUR EUX

Jean-Marie RICARD

Adjoint à la Commission des Travaux



JE M'ABONNE
AUX ACTUS DU CANAL



COMMISSION SCOLAIRE

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore effectué les démarches d'inscription aux services de périscolaire et de cantine, des permanences sont prévues :

les lundis et mardis du mois de juillet

le jeudi 29 août 2024

et le Vendredi 30 août 2024



de 09h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00.

Les effectifs de la rentrée seront répartis en six classes.

Les horaires restent inchangés : de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Mélanie MONFORT
Adjointe aux Affaires Scolaires

Chers parents,

La rentrée des classe aura lieu le lundi 2 septembre 2024.

L'accueil des enfants se fera à partir de 8h20 et se terminera à 8h30.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires dans le panneau d'affichage de l'école. Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant pour la rentrée prochaine, prenez contact par téléphone au 03.44.41.52.43 ou par mail : ce.0601054v@ac-amiens.fr .

La Directrice du Groupe Scolaire des Acacias

C.C.A.S.

En juin, les membres du CCAS ont distribué à nos aînés de 65 ans et plus un bon afin de leur permettre d'aller commander une brioche à la boulangerie LA MIE DU PAIN à Thourotte.

La commission travaille désormais activement à la préparation du repas des aînés qui se déroulera le samedi 09 novembre.

Cette année, nous voyagerons au Mexique !

Je vous propose maintenant de vous présenter les démarches à mettre en œuvre afin d'obtenir la Carte Mobilité Inclusion.

Vous êtes en perte d'autonomie et souhaitez savoir si vous pouvez bénéficier d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) pour faciliter vos déplacements ?

Faisons le point sur la réglementation :

Il existe 3 CMI. La CMI **stationnement** permet de se garer gratuitement. La CMI **priorité** permet d'éviter les files d'attente ou d'avoir une place assise. La CMI **invalidité** vous concerne si vous avez une perte d'autonomie importante : elle offre les mêmes avantages que la CMI priorité avec en plus des réductions dans les transports et des avantages fiscaux notamment.

La carte vous permet de stationner votre véhicule gratuitement et sans limitation de durée sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite mais aussi sur toutes celles ouvertes au public sur le territoire national et dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Vous pouvez utiliser la carte si vous êtes le conducteur de la voiture ou le passager.

⇒ Qui peut bénéficier de la Carte Mobilité Inclusion ?

Vous pouvez bénéficier de la CMI Stationnement si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- Vous êtes atteint d'un handicap qui réduit de manière importante et durable votre capacité et autonomie de déplacement à pied ou devez être accompagné par une personne dans vos déplacements.
- Vous êtes en groupe 1 ou 2 de la grille Aggir.

Vous devez résider dans le département dans lequel vous faites la demande.

Vous devez être de nationalité française ou ressortissant de l'espace économique européen ou avoir un titre de séjour valide si vous êtes de nationalité étrangère.

⇒ Comment bénéficier de la Carte Mobilité Inclusion ?

La démarche diffère selon que vous êtes concerné ou non par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

* Si vous n'êtes pas concerné par l'APA :

Vous devez faire une demande de CMI auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département de résidence.**

Selon les départements, la demande peut être faite directement en ligne (www.mdpd.oise.fr) ou par courrier (pour le département de l'Oise, la MDPH se situe au 1 rue des filatures 60000 BEAUVAIS), de préférence en recommandé avec avis de réception.

Un formulaire sera à compléter et devra être obligatoirement accompagné des justificatifs suivants :

- Certificat médical de moins d'un an
- Photocopie recto/verso d'un justificatif d'identité (pièce d'identité ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (pour les personnes hébergées par un tiers : justificatif de domicile et attestation sur l'honneur de l'hébergeant)
- Attestation de jugement en protection juridique si vous êtes sous protection juridique.

D'autres justificatifs peuvent être réclamés en fonction de votre demande. La nature de ces justificatifs est précisée sur le formulaire.

L'ensemble des documents (formulaire et justificatifs) doit être envoyé à la MDPH de votre lieu de résidence, de préférence par lettre recommandée avec avis de réception.

La réponse à votre demande intervient dans un délai de 4 mois. Si vous ne recevez pas de réponse à la fin de ce délai, votre demande est considérée comme rejetée.

* Si vous bénéficiez de l'APA :

Il n'existe pas de formulaire national. Pour obtenir ce formulaire, il convient de s'adresser au service d'autonomie du Département en charge de l'APA.

Dans ce formulaire, vous précisez quelle CMI vous souhaitez obtenir.

Vous envoyez ensuite par courrier le formulaire complété au Département.

Je vous souhaite de passer un bel été !

Sandra GERARD
Responsable des activités
du C.C.A.S.

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Concours de pétanque

Cette année, le soleil nous a accompagné une nouvelle fois pour le concours de pétanque le samedi 25 mai. Merci aux compétiteurs d'être venus. Les scores étaient serrés et cette journée fut comme à son habitude conviviale et dans la bonne humeur. Chaque équipe a été récompensée.

N'hésitez pas à préparer vos boules pour l'année prochaine et vous joindre à nous pour passer un excellent moment !



Fête de l'été

Cette année, la fête de l'été s'est déroulée le 1^{er} juin sous un temps maussade mais le soleil était dans le cœur de chacun. Le thème de la country était à l'honneur avec un excellent poulet frites au menu. Nous avons eu l'honneur d'accueillir le club de Chiry-Ourscamp qui a ambiancé la piste de danse et nous a appris quelques pas de danse.

Des structures gonflables étaient là pour le plaisir de nos bambins avec pop corn et glaces au goûter.

Et cette belle journée s'est clôturée avec un magnifique feu d'artifice. Merci à vous d'avoir été présents pour cette manifestation !



Notez dans vos agendas pour les mois à venir : nous vous proposons le **Forum des associations le samedi 7 septembre**, la **Marche d'automne le dimanche 29 septembre** et enfin, une **Soirée repas dansant sur le thème des Années 80 le samedi 12 octobre**. Des bulletins d'inscriptions vous seront distribués pour vous y inscrire.

Ludovic GERARD
Adjoint à la Commission
Fêtes et Loisirs

CLUB DES AÎNÉS de CAMBRONNE LES RIBECOURT



Compte-tenu du décès de Madame Brigitte BAKUM, le Club des aînés n'a pas le cœur à partager son actualité ce trimestre.



Il présente ses plus sincères condoléances à la famille de Madame BAKUM ainsi qu'à ses proches.

Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

Bonjour,

Pour le concours du 13 avril, une douzaine de pêcheurs se sont présentés au bord de l'eau avec une météo clémente. Beaucoup de fritures ce matin-là, et le gagnant de ce concours a eu le bonheur de capturer une tanche de plus d'un kilo.

Tous les poissons ont été remis à l'eau.

Pour la journée de pêche à Marquéglise, 26 participants le matin, 60 kilos de truites ont été mis à l'eau dans l'étang pour les deux manches : 146 truites attrapées.

Après le repas pris ensemble le midi (un barbecue était au menu cette année), les plus mordus ont pu profiter de la pêche libre l'après-midi.

Voici le programme des manifestations :

- 2 août : Pêche à la carpe de nuit
- 28 septembre : Concours pour les adhérents
- 19 octobre : Pêche aux carnassiers

Mr RICARD Jean-Marie
Tel. : 06.64.42.36.17



CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL



La belle saison 2023-2024

La saison du club de handball s'est terminée par la fête du club et son assemblée générale les 15 et 16 juin derniers. Le club s'est félicité, à cette occasion, du nombre record de licenciés 182, contre 160 l'année passée mais également des résultats des équipes engagées dans les différents championnats.

Toutes les équipes ont bien défendu les couleurs du club et notamment les garçons de - 15 ans qui avec deux équipes, terminent pour l'équipe 2 vice-championne de l'Oise (catégorie honneur) et l'équipe 1 qui finit championne de division 2 régionale devant Beauvais, Lille, Valenciennes, Arras et Soissons.

L'équipe des -18 ans, récréée cette année a pleinement remplie ses objectifs et termine vice-championne de l'Oise à égalité de point avec le champion Compiègne. Ils se qualifient pour le tournoi qualificatif régional.



Recrutement filles – essai handball

Trois équipes de filles ont été engagées cette année dans les catégories -11 ans, - 13 ans et - 15 ans et c'est une très bonne nouvelle !

Le club cherche activement des jeunes recrues et elles sont les bienvenues pour essayer le handball le **samedi 7 septembre** lors de la fête des associations puis sur les créneaux qui sont réservés à ces catégories.

Contact Cécile Carrara : 06 79 89 18 43

Nettoyons la nature - 2^e édition

En partenariat avec l'établissement Leclerc de Ribécourt, le club s'est inscrit à nouveau à l'opération « Nettoyons la nature » qui se déroulera le **dimanche 29 septembre 2024 de 9h30 à 12h** dans les rues, chemins et ruelles de Cambronne-lès-Ribécourt. Un geste citoyen et un moment de convivialité.

Tous les Cambronnais et Cambronnaises sont les bienvenus !

Isabelle Marouzé
Secrétaire adjointe
du CSC Handball





Les Anciens Combattants

Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités passées :

Dimanche 28 avril 2024 : Journée du Souvenir (de la Déportation).



Mercredi 8 mai 2024 : Fête de la Victoire de 1945.



Activités à venir :

Dimanche 14 juillet 2024 : Fête Nationale

Lundi 11 novembre 2024 : Commémoration

Vendredi 22 novembre 2024 : Beaujolais Nouveau

Renseignements auprès de :

Daniel DRELA : 03 44 76 87 48

André LEFEVRE : 03 44 76 99 71

Bernard PLOMION : 06 78 64 16 63



L'A.P.E. Les P'tits Acacias

Kermesse des écoles

C'est une fine pluie et un temps Picard que la kermesse des écoles de Cambronne-lès-Ribécourt s'est offerte à vous samedi 22 juin 2024.

C'est toujours avec le même plaisir que l'association des parents d'élèves Les P'tits Acacias, entourée de son équipe de bénévoles et de parents volontaires, vous accueille.

Nous félicitons vivement les enfants dès le plus jeune âge pour leurs superbes prestations; ainsi que les enseignants pour leur implication lors de cette journée festive.

Un grand merci à la Mairie de Cambronne-lès-Ribécourt pour la mise à disposition des locaux et la préparation des surfaces.

La mobilisation de tous permet de financer toujours plus de matériels scolaires et de sorties éducatives.

Cette année scolaire, c'est un effort de plus de 6 200 € qui a été porté à l'attention des écoles pour financer des sorties, du matériel et des livres.

C'est grâce à votre mobilisation lors de nos manifestations ! Merci à vous tous !



C'est aussi l'occasion pour moi de tirer ma révérence et de laisser place à une nouvelle équipe, de nouvelles idées et plein d'énergie pour les prochaines, belles et longues années que je souhaite à l'A.P.E.

Rendez-vous lors de la prochaine assemblée de l'A.P.E. pour de nouvelles élections des membres du bureau.

Joël LARIVIERE
Président de l'APE Les P'tits Acacias



TENNIS CLUB DE CAMBRONNE

Bonjour à tous,

Rétrospective de cette année ...

- ✓ **STAGE DE TENNIS** pendant les vacances scolaires



- ✓ **SOIREE** du **Samedi 18 mai**, repas dansant à la Salle Polyvalente du Mariquy avec une superbe ambiance. Merci aux 117 participants.



- ✓ **ASSEMBLEE GENERALE** s'est tenue le 15 juin et les résultats sont positifs. De nouveaux projets sont à l'étude. Voici les membres administratifs :

Président	Laurent ROUTHIER
Trésorier	Benoît LE FLOCH'
Secrétaire générale	Stéphanie ROUTHIER

- ✓ **SEANCE DECOUVERTE**, venez découvrir notre club et encadrant. Le TCC offre 1 séance pour cet été. N'hésitez pas à contacter Guillaume au 07.49.19.21.25

- ✓ **TARIF** pour la saison 2025 : 2 formules

	TENNIS LOISIR	ECOLE DE TENNIS
SECTION JEUNE (- 18 ANS)	45 €	145 €
SECTION ADULTE	60 €	175 €

Leçon 1h/semaine Hors vacances scolaires et jours fériés

La cotisation annuelle et la licence sont valables du 1^{er} Septembre 2024 au 31 Août 2025

Venez nombreux découvrir notre sport et notre club

@TennisClubCambronne@gmail.com ☎ Laurent ROUTHIER - 06.18.02.89.98
Secrétariat : 82 rue des Plantes - 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT





MJC de CAMBRONNE ASSOCIATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

*Retour en images sur la fête des 60 ans de la MJC
qui s'est déroulée les 7-8-9 juin dernier*





MJC de CAMBRONNE ASSOCIATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

*La troupe Simple Prétexte,
dans sa rétrospective déjantée de la MJC...*



INFO Police Municipale

Vivre ensemble : Déjections canines



Civisme et respect des autres pour une commune propre

Trottoirs, parkings, aires de jeux, espaces verts et promenades sont encore trop souvent souillés par des crottes de chiens. Pour la propreté de la commune, il faut vraiment que certains propriétaires de chiens adoptent de nouvelles habitudes... Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines peuvent avoir des conséquences en matière de santé publique. Il y a bien sûr le risque de glisser et tomber, avec des incidences qui pourraient s'avérer importantes chez les personnes âgées, fragilisées ou mal voyantes.

Les enfants doivent aussi se méfier des bacs à sable et sols souillés qui peuvent être responsables de contaminations parasitaires ou bactériennes.

Pensez également aux agents municipaux qui entretiennent les espaces verts et qui ont ces désagréables surprises en effectuant leur travail.

Il n'est pas interdit de promener son chien sur la voie publique, mais il est demandé expressément aux propriétaires de respecter la propreté de la commune.

Le bon réflexe



La municipalité de Cambronne-lès-Ribécourt a installé plusieurs bornes d'hygiène canines où des sacs sont à votre disposition pour ramasser les déjections canines de votre chien.

La Police Municipale est habilitée à **verbaliser les propriétaires d'animaux qui ne respectent pas cette réglementation**, par une amende de la 2^{ème} classe soit un montant de **35 euros** (article R 632-1 alinéa 1 du Code Pénal).

INFO

Police Municipale

R

RAPPEL NETTOIEMENT DES VOIES PUBLIQUES ET PRIVEES
OUVERTES A LA CIRCULATION

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX

- Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires et occupants des immeubles riverains, sont tenus de maintenir ou de faire maintenir en bon état de propreté :
- les trottoirs et caniveaux, sur toute leur largeur, au droit de leur façade ou clôture ;
- ou s'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50 mètre de largeur, au droit de leur façade ou clôture.
- Le nettoyage incombant aux riverains concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des espaces concernés.
- Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
- Les saletés et déchets collectés par les riverains lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers ou déchets verts, conformément à la réglementation applicable. Il est expressément défendu de pousser les produits de ce balayage dans les bouches d'égout ou avaloirs. (Arrêté Municipal n° PM 2016/46 du 19 octobre 2016).

RAPPEL REGLEMENTATION
BRUITS

Bruits dans les habitations, comportement des occupants

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre, aussi bien le jour que la nuit, toutes les dispositions afin d'éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent, les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, ils devront :

- Régler le volume sonore de leurs appareils producteurs de son : radio, télévision, ou toute autre émission acoustique de manière qu'il ne soit pas perceptible dans les logements et locaux voisins, ainsi que dans les jardins et parcs.
- Veiller à ce que les bruits de pas, les chutes d'objets, les déplacements de mobilier sur les planchers, dallages, marbres... ne puissent être perçus par les voisins, soit en installant des dispositifs isolants au point de contact des meubles, soit en faisant placer des revêtements isolants sur les sols.
- Éviter autant que possible les cris, hurlements, éclats de voix bruyants, veiller à ce que le comportement et les jeux des adultes et des enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage.
- Éviter d'utiliser les appareils électroménagers surtout avant 8 heures et après 21 heures.

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants sont tolérés uniquement :

- Les jours ouvrables de 08 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures 30,
- Les samedis de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- Les dimanches et jours de fêtes de 10 heures à 12 heures.



Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au **03.44.76.70.38** et **06.85.99.31.79**
120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au **17** ou **03.44.75.82.17**

LA BELLE ANNE

Beauvais, le 17 mai 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CAMBRONNE LES RIBECOURT
120 Rue de la Mairie
60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00151129		mercredi 17 avril 2024 à 11h06
Unité de gestion	0105	LA BELLE ANNE	par : L02
Installation	UDI 000721	RIBECOURT-DRESLINCOURT	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000000999	CENTRE VILLAGE	
Localisation exacte	MAIRIE		Commune : CAMBRONNE-LES-RIBECOURT

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de l'eau	15 °C		25,00
Température de mesure du pH	14,9 °C		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE			
pH	7,1 unité pH		6,50 9,00
MINERALISATION			
Conductivité à 25°C	810 µS/cm		200,00 1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			
Chlore libre	0,20 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total	0,27 mg(Cl ₂)/L		

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV

Code SISE de l'analyse : 00151272

Référence laboratoire : H_CS24.3066.1

	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.		
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.		
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU		2,00
FER ET MANGANESE			
Fer total	7,3 µg/L		200,00
Manganèse total	1,6 µg/L		50,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES			
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L		0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	10 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	21 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)		0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)	0	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00151129)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET

Courrier des lecteurs

Vos coordonnées (facultatives)

Nom, Prénom :

Adresse :

Idées, réclamations, propositions, questions...

Cet espace est le vôtre !

Une réponse y sera apportée (sous anonymat si vous le souhaitez)

Madame le Maire,

Je me permets par le biais de ce courrier d'attirer votre attention sur le problème de circulation au sein de la Rue des Plantes.

En effet, la circulation est parfois voire très souvent rendue difficile à cause du stationnement de nombreuses voitures de part et d'autre de la route ce qui rend difficile le passage des véhicules voire des transports scolaires.

Je me demande pourquoi il ne vous serait pas possible d'instaurer un stationnement alternatif mensuel (du 1^{er} au 15 et du 15 au 30) comme il est procédé dans certaines communes.

J'espère que vous porterez attention à ce problème sensible et que vous pourrez en apporter une solution.
Je vous remercie par avance. Bien Cordialement.

Madame ou Monsieur,

Je réponds à votre courrier des lecteurs concernant le stationnement gênant rue des Plantes et rendant la circulation difficile.

Une information a été distribuée à chaque riverain de la rue des Plantes leur demandant de stationner les véhicules dans l'enceinte de leur propriété dans la mesure du possible. Un stationnement alternatif ne paraît pas opportun, compte-tenu de l'étroitesse de la voirie. Cependant, ce point sera étudié lors de la prochaine commission de sécurité.

Courrier des lecteurs

Vos coordonnées (facultatives)

Nom, Prénom :

Adresse :

Idées, réclamations, propositions, questions...

Cet espace est le vôtre !

Une réponse y sera apportée (sous anonymat si vous le souhaitez)

Bonjour

Pourriez-vous s'il vous plaît ce qui serait plus judicieux d'éteindre l'éclairage

de 23h à 5h du matin au lieu

de 22h à 4h " comme le font

la plupart des communes

Merci

Madame ou Monsieur,

La décision d'éteindre l'éclairage public a été prise par voie de délibération en conseil municipal et c'est cette plage horaire qui a été retenue par les membres du conseil.

Courrier des lecteurs

Vos coordonnées

Nom, Prénom :

Adresse :

***Idées, réclamations, propositions,
questions...***

Cet espace est le vôtre !

Une réponse y sera apportée

This image shows a full page of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, typical of notebook paper. There are no margins, text, or other markings on the page.

Numéros Utiles

Services municipaux

Police municipale : **03 44 76 70 38 et 06 85 99 31 79**

Responsable du Service Technique : **03 44 76 70 31**

Urbanisme, Elections, Etat Civil, Information :

03 44 76 70 30

Locations de Salles, Associations, Logements
et Accueil : **03 44 76 81 21**

Service du Personnel - CCAS : 03 44 76 70 35

Service Comptabilité : **03 44 76 70 33**

Périscolaire, Cantine : **03 44 76 28 73**

Numéros utiles à Cambronne

Ecole des Acacias : **03 44 41 52 43**

Kinésithérapie à domicile, M. Bednarek :

06 37 85 45 71

Pharmacie : **03 44 76 95 35**

Autres numéros utiles

Communauté des Communes des Deux Vallées :

03 44 96 31 00

Maison du Conseil Départemental de Thourotte :

03 44 10 82 40

Maison de la Solidarité et des Familles (assistantes sociales de Thourotte) : **03 44 10 75 85**

SNCF : 3635

Gendarmerie de Ribécourt : **03 44 75 82 17**

Préfecture et Sous-Préfectures de l'Oise (numéro unique) : **03 44 06 12 60**

Trésorerie de Compiègne : 03 44 92 58 58

En cas d'accident sur une canalisation GRTgaz :

0 800 00 11 12 (si fuite apparente, faites d'abord le **112**)

Numéros d'urgence

Urgences : 112

Samu : 15

Pompier : 18

Police : 17

Accueil d'urgence : 115

ETAT CIVIL

Naissances

Mariam ELOUALI le 30 mars
Sanaël VOLET WURIER le 26 avril

Mariages

Adrien FERRAT et le 1^{er} juin
Morgane KELLER

Rudy POILLET et le 1^{er} juin
Aude GONCALVES DE CARVALHO

Eric PETIT et le 29 juin
Sylvie DUMAIN

Décès

Michel GARNERIN le 14 avril
Sabrina IADADAINE le 15 avril
Alain VALTA le 07 juin
Brigitte MICHALOWSKI ép. BAKUM le 17 juin

Recap' des Manif

HORAIRES DE LA MAIRIE

JUILLET - AOUT

Lundi 13h30 - 17h30
Mardi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Mercredi 13h30 - 17h30
Jeudi 10h00 - 12h00
13h30 - 17h30
Vendredi 13h30 - 17h30

120, rue de la Mairie
Tel : 03 44 76 81 21

www.cambronnelesribecourt.com



**POUR JOINDRE
VOTRE POLICE MUNICIPALE**
Veuillez composer le 03 44 76 70 38
ou le 06 85 99 31 79

14 juillet	Fête Nationale - Les Anciens Combattants
02 août	Pêche à la carpe de nuit - A.P.4.E.A.
02 septembre	Rentrée des Classes
07 septembre	Forum des Associations
07 septembre	Brocante - A.P.E.
28 septembre	Concours de pêche - A.P.4.E.A.
29 septembre	Nettoyons la nature - CSC Handball
29 septembre	Marche d'automne
12 octobre	Repas Années 80
19 octobre	Pêche aux carnassiers
09 novembre	Repas de C.C.A.S.
11 novembre	Commémoration - Les Anciens Combattants
22 novembre	Beaujolais Nouveau - Les Anciens Combattants

SARL
René TESTE

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
INSTALLATION & DÉPANNAGES
COUVERTURE**

GAZ - FIOUL - ÉNERGIES RENOUVELABLES



03 44 09 55 97

Fax 03 44 09 94 76

**167, rue du Mont Renaud
60400 Pont l'Évêque**

teste.rene@wanadoo.fr

**Venez découvrir
votre Centre
E.Leclerc
de Ribécourt**



HYPERMARCHÉ

L'HYPER le - cher de la région

E.Leclerc
RIBECOURT-DRESLINCOURT
meilleur et moins cher



TEL : 03 44 91 65 50

Devenez FAN et suivez toute notre actualité !

Page Facebook :
E.Leclerc Ribécourt





**VOTRE PARTENAIRE LOCAL DANS LA
CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LA
MAINTENANCE DES ROUTES POUR LES
TRAVAUX PUBLICS ET LES PARTICULIERS**

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés
Aménagement d'espaces publics ou privés



EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourrotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourrotte@eurovia.com
www.eurovia.fr

GARAGE 1
PREMIER

Carrosserie du Pont du Matz
Réparation Toutes Marques
Tél. : 03.44.76.17.40
Cambronne Les Ribécourt

G **TOP**
GROUPE AUTO CARROSSERIE

MAISON LANGLOIS
Une famille au service des familles
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

PERMANENCE
DÉCÈS
24h/24

mesange
PRÉVOYANCE

Compiègne : 03 44 40 08 42 **Cuise-la-Motte : 03 44 85 71 46**
Tracy-le-Mont : 03 44 75 28 59 **Noyon : 03 44 76 67 12**
www.pf-blase-langlois.com

N° ORIAS: 07028702 / N° habilitation: 22.60.0144 - 22.60.0136 - 20.60.0140 - 20.60.0148 *Voir conditions en magasin

Le Cambronnais

Rédaction

Commission information & Secrétaire de Mairie

Conçu & imprimé par la Mairie

N° 39, Juillet 2024

Tirage : 880 exemplaires

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local ?

Vous souhaitez figurer sur *Le Cambronnais* ?

N'hésitez pas à nous contacter en mairie
(03 44 76 70 30)